



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 21 NOVEMBRE 2017

1. Rapport moral sur l'exercice 2016-2017 et approbation
2. Rapport financier sur l'exercice 2016-2017, approbation des comptes et quitus à donner aux administrateurs
3. Saison 2017-2018
4. Questions et sujets divers
5. Election de nouveaux candidats au Conseil

Christine PERRIN, Présidente de l'Association, ouvre la séance en remerciant les choristes présents.

1 – RAPPORT MORAL SUR L'EXERCICE 2016-2017, ET APPROBATION

Vendredi 2 septembre – samedi 3 septembre 2016 : participation au forum des Loisirs de Meudon

Cette année c'est surtout le bouche à oreille qui a permis le recrutement de nouveaux.

Effectif en début d'année : 116 choristes adhérents (par rapport à 110 l'année précédente)

Dont 12 nouveaux parmi les 16 personnes auditionnées à la rentrée : 2 Alti 1 – 4 sopranes 1 – 4 basses 1 – 2 ténors 1 et 2. Nous avons 34 % de messieurs, et 10 couples !

Total alti :	A1	18	Total basses	B1	13
36	A2	18	20	B2	7
Total ténors	T1	9	Total sopranes	S1	19
19	T2	10	41	S2	22

Nos répétitions hebdomadaires se sont tenues au Centre René Leduc le lundi de 20h30 à 22h30 et les mardis en pupitre de 20h30 à 22h30.

Répétitions par pupitre

Notre accompagnateur, Joachim **Ronfort**, 24 ans, du Pôle Supérieur de Paris Boulogne Billancourt en Piano et Accompagnement, et au CRR de Boulogne en Chant Lyrique, assure aussi les mardis pupitres avec engagement. Ces séances dédiées permettent un travail en profondeur sur certains passages plus difficiles et de détecter et corriger des erreurs qu'on n'a pas le temps de travailler en tutti le lundi.

Technique vocale et agenda

Le Chœur de Meudon offre aussi, pendant les répétitions du samedi, des séances de technique vocale avec un intervenant extérieur, cette année Clara **Schmidt**, formée entre autres au CRR de Paris. Ces séances intensives, et très nécessaires étant donné notre programme musical très dense, ont eu lieu les 8 octobre, 19 novembre, 28 janvier, 25 mars et le 20 mai pour le filage avant concert, de 10h à 17h, l'équivalent de 3 répétitions. Par ailleurs des répétitions ont été maintenues le lundi de Pâques 17 avril, le 8 mai, et celui de Pentecôte 20 mai dans la salle paroissiale de l'Eglise Saint-Esprit de Meudon-la-Forêt, le Complexe René Leduc étant fermé.

Programme de la saison : Nous avons consacré cette saison à un programme sacré, retraçant les différentes étapes d'une cérémonie de Vêpres, que nous avons intitulé en latin « **VESPERAE** »

- **Dixit Dominus** de Georg Friedrich Haendel (psaume 110/109)
- **Deus in Adjuvium Meum** de Benjamin Britten (psaume 70)
- **Lauda Jerusalem** de Claudio Monteverdi, extrait des Vêpres Solennelles de la Vierge (psaume 147)
- **Magnificat** d'Antonio Vivaldi
- **Nisi Dominus**, création de Stéphane Delplace pour le Chœur de Meudon, en référence à celui de Monteverdi dans les Vêpres Solennelles de la Vierge (psaume 127/126)

Ce programme était ambitieux à la fois par sa durée et par sa difficulté, mais tout amateur que soit notre chœur, nous avons relevé ce défi avec courage et en avons retiré des bénéfices tangibles tant d'un point de vue niveau musical individuel/global que d'un point de vue dépassement personnel.



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 21 NOVEMBRE 2017

Invitation à participer au spectacle « OdinO fait Bobino » : vendredis 3 et 10 mars à 19h.

Sylvain Audinovski est un jeune compositeur désireux « d'ouvrir l'orchestre classique au pop/rock ». De janvier à avril 2017, 20 choristes de chœurs externes étaient invités à interpréter à la fin du spectacle, depuis leur place, le *Land of Hope and glory* d'Elgar, et l'*Hymne à l'amour* d'Edith Piaf. Le nom du Chœur de Meudon était mentionné dans le programme, en tête de tous les chœurs contributeurs. Les choristes participants ont gardé un excellent souvenir de ces soirées.

Mardi 23 novembre 2016 : Assemblée Générale Ordinaire

Concerts : Nous avons recruté un orchestre d'une quinzaine de musiciens, l'Ensemble « Ad Libitum », une émanation de l'Orchestre des Jeunes d'Ile de France, et avons partagé l'affiche avec les solistes professionnels suivants : Léa Sarfati, Ayako Yukawa (remplacée par Eva Zaïcik au 2^{ème} concert), Clara Schmidt, Yoann Le Lan, Emilien Hamel. C'est en présence du compositeur d'une des oeuvres Stéphane Delplace et sous la direction d'Adam Vidovic que nous avons interprété notre ambitieux programme.

A noter que le choix des lieux et dates de concert conditionne tout le reste car nous nous produisons avec de nombreux professionnels que nous devons retenir à l'avance : recherche de l'orchestre et des solistes, signatures des contrats, locations d'instruments, de praticables. Ensuite toute la « mécanique » se met en marche : affiches, programmes, déclarations Sacem, publicité, signalétique, prévente, personnalisation billetterie, autres commandes type agents de sécurité etc...

Pour ces deux concerts nous avons pour la première fois créé une billetterie sur internet (logiciel choisi après étude de marché : Billetweb), et nous en avons apprécié les avantages.

1^{er} concert à Meudon, le jeudi 8 juin 2017 (générale le 7 juin)

Nous nous sommes produits à Saint-Philippe, dans le Village d'Auteuil, pour la plus grande satisfaction des 250 Meudonnais présents, dont 223 places en prévente, prévente que nous avons dû limiter pour ne pas dépasser la jauge autorisée.

Nous apprécions beaucoup ce lieu de concert pour son emplacement et son acoustique, même si nous souffrons un peu car l'espace dont dispose le chœur pour chanter est très étroit, rendant la lecture des partitions parfois problématique et la position fatigante.

2^{ème} concert à Paris, le vendredi 23 juin 2017, avec générale le jeudi 22 juin

Notre choix s'est porté sur l'Eglise de la Trinité, et nous y avons reçu 475 personnes dont plus de 400 en prévente. Cette grande église a offert aux choristes et au public un beau confort à la fois pour la visibilité, le son, les « loges » et les marches qui permettent de s'affranchir de la location de praticables et nous la gardons comme une bonne option pour d'autres concerts sacrés. NB : l'acoustique a été jugée inégale.

Ce concert a fait l'objet d'un enregistrement d'excellente qualité par des professionnels, gravé sur un DVD proposé aux choristes.

Un florilège de commentaires très flatteurs a été rassemblé à l'issue de ces deux concerts.

La saison s'est clôturée par un dîner le lundi 26 juin.

Ce compte-rendu met en évidence un volume d'activités assez exceptionnel pour une Association comme la nôtre, et le succès rencontré à chacune de ces étapes mentionnées est dû à l'implication bénévole de quelques personnes, ainsi qu'à la qualité des professionnels avec lesquels nous travaillons.

Ainsi se termine le rapport de la saison 2016-2017.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 21 NOVEMBRE 2017

2 – RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 2016-2017, ET APPROBATION

présenté par Brigitte SINS, Trésorière de l'Association. Le compte de résultat et bilan 2016-2017, ainsi que le budget prévisionnel 2017-2018 sont distribués à l'Assemblée.

Le résultat de l'exercice écoulé est très sagement à l'équilibre.

En effet le compte de résultats et le bilan qui vous ont été distribués font ressortir pour l'exercice 2016/2017 des dépenses à hauteur de 44 141,69 € pour des recettes de 44 153,37 €, soit un résultat positif de 11,68 €

Vous constaterez que le plus gros poste de dépenses reste celui des salaires/ cachets/charges de personnel (chef de chœur, pianiste, intervenants du samedi et solistes de concert), pour 19 500 €

Les concerts à Saint-Philippe et à la Trinité ont représenté sans surprise la deuxième plus grosse charge de la saison, avec environ 11 000 € (hors cachets et charges du chef et des solistes) consacrés à la location des salles de concerts, des praticables, aux honoraires versés à l'Orchestre Les Musiciens de la Boucle, aux agents de sécurité, à la contribution à la SACEM, affiches, programmes, frais de billetterie. Nous avons d'autre part rémunéré Stéphane Delplace pour la composition du Nisi Dominus.

Les recettes des concerts de la saison, pour un total de près de 14 380 € ont toutefois permis d'absorber ces dépenses et une partie des cachets des professionnels, bien que les ventes de places de concerts aient été décevantes avec 247 entrées enregistrées pour Saint-Philippe et seulement 475 à la Trinité. Le succès rencontré en 2016, avec notamment 700 spectateurs atteints à Saint-Eustache, nous avait laissé espérer un résultat en 2017 si ce n'est identique du moins meilleur que celui enregistré, mais les ventes avant concert ont peiné à décoller et n'ont pu être compensées le jour du concert.

En dehors des concerts, l'essentiel des recettes est composé de vos cotisations pour 17 025 € de dons pour 716 € et de la subvention de la Ville de Meudon pour 4 800 €

Au bilan au 31 août 2017, nous disposions d'avoirs en banque de 59 146,15 € répartis sur un compte courant et un livret bleu « spécial associations » qui a généré cette année 428 € d'intérêts.

Votre Conseil d'Administration va œuvrer pour que la saison qui a débuté en septembre 2017 se solde comme la précédente par un résultat à l'équilibre en recherchant toujours les prix les plus justes pour les prestations qui nous sont proposées et en faisant des choix (notamment de salles de concert et intervenants) adaptés au programme retenu.

J'ai à cet égard fait figurer au budget, pour représenter le travail du Conseil, des contributions volontaires en nature pour une somme de 24 000 € mais je doute que ce chiffre puisse donner une idée réelle du temps consacré par l'équipe – et pour la plus grande part bien évidemment par Christine et Thérèse – à la gestion de votre association.

Nul doute que la situation de notre trésorerie continuera d'être excellente avec ce souci permanent de vous surprendre et de vous faire plaisir tout en assurant l'avenir financier du Chœur de Meudon.

Merci pour votre attention.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Le quitus est donné aux administrateurs.



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 21 NOVEMBRE 2017

3 – SAISON 2017-2018

Notre alternance 1 an sur 3 programme profane / 2 ans sur 3 programme sacré nous permet cette année d'aborder un programme profane, russe, toujours aussi ambitieux il faut le reconnaître, non seulement pour nous mais aussi et surtout pour notre chef, qui prend la mesure de la complexité qu'il représente à la fois d'un point de vue musical et d'un point de vue « production » pour les concerts.

- Danses Polovtsiennes (Alexandre Borodine)
- The Snowstorm (Georgy Sviridov arr. Vyacheslav Gryaznov)
- Les Noces (Igor Stravinsky)

Si d'ores et déjà vous avez des idées d'un titre ou une accroche pour nos futures communications et nos affiches...

Nous prévoyons au moins 2 concerts (3 si doublé à Paris), accompagnés par 4 pianistes, 4 solistes du CRR et une dizaine de danseurs du CNSMD de Paris, ainsi qu'un ensemble de 6 percussionnistes (recrutement en cours chez Ostinato et Ad Libitum). Nous avons pris contact avec David Zambon, directeur du Conservatoire Marcel Dupré, pour étudier la possibilité d'un partenariat avec la classe de percussions (des élèves de 3è cycle sont nécessaires pour jouer la difficile partition de Stravinsky), hélas il n'y a pas ce niveau au CRD de Meudon.

Vendredi 8 septembre – samedi 9 septembre 2017 : participation au forum des Loisirs de Meudon

Nous n'y avons pas recruté beaucoup de monde, et nous privilégions la qualité. Il apparaît néanmoins essentiel de garder ce rendez-vous, important en termes de visibilité pour le chœur de Meudon, tant vis-à-vis du public que de la municipalité. La moitié des nouveaux vient du bouche à oreille.

Effectif : 97 choristes ont démarré la saison, et sont répartis ainsi :

Total alti :	A1	16	Total basses	B1	11
31	A2	15	18	B2	7
Total ténors	T1	7	Total sopranes	S1	15
15	T2	8	33	S2	18

Sur 14 personnes auditionnées, 9 nous ont rejoints : 3 alti 1 – 1 alto 2 - 3 sopranes 1 – 1 basses 1 – 1 ténor 2. Nous avons toujours 34 % de messieurs, ce qui est bien.

Notre effectif est revenu à son niveau de 2014, après 2 années à 110 et 116 membres. Certains choristes sont partis pour des raisons de santé, d'autres pour déménagement, changement professionnel ou familial, d'autres enfin pour tenter des expériences musicales nouvelles. Même si nous espérons toujours que des « anciens » reviennent, ce qui arrive chaque année, nous ne cherchons pas la surenchère dans le nombre et trouvons que notre effectif de cette année est bon. Il permet des divisi dans tous les pupitres et est bien équilibré.

A noter cependant que la plupart des abandons nous ont été notifiés tellement tardivement (voire pas du tout) que nous nous retrouvons avec une quinzaine de kits partitions sur les bras, non remboursables.

Agenda : nous poursuivons les séances du samedi : après le 7 octobre se présenteront le 2 décembre (14h-18h30), 20 janvier (10h-17h), 24 mars (14h-18h30), 26 mai (10h-17h) et sous réserve, le 9 juin (13h-19h). Léa Sarfati, soprano qui a souvent chanté en soliste avec nous, est notre intervenante en technique vocale pour ces séances. En principe le 20 janvier nous invitons un musicologue pour mieux comprendre les « Noces ». Rappel : pour les samedis complets, chacun apporte l'équivalent d'un repas, le sien ou quelque chose à partager.

Les **répétitions sont maintenues le lundi de Pâques 2 avril, et celui de Pentecôte 21 mai**, dans la salle paroissiale de l'Eglise Saint-Esprit de Meudon-la-Forêt (les travaux avancent !)

Concert « local », nous visons samedi 23 juin 2017, avec générale dans l'après-midi le même jour.

Nous avons pris position auprès du Centre d'Art et de Culture de Meudon mais celui-ci ne nous annonce une réponse qu'en décembre/janvier, ce qui est très tardif pour réserver nos professionnels, louer les pianos etc. Par ailleurs la scène du CAC n'est pas immense et nous étudions aussi la possibilité à l'Atrium de Chaville ou à l'Onde de Vélizy, plus vastes mais hélas beaucoup plus chères. Le théâtre Jean ARP à Clamart est évoqué (voir avec Joachim).



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 21 NOVEMBRE 2017

Pour mémoire nous avons interrogé l'auditorium de la Seine Musicale **dans l'Île Seguin** : minimum 17000 €+ 15 % sur recettes + 4500 € frais techniques régie + 9000 € la journée de montage + 1500 € billetterie + 1.5 € par billet, le tout HT. Le PACI d'Issy les Moulineaux est très cher aussi et le SEL de Sèvres pas adapté.

Concert à Paris, date visée mardi 26 juin 2017, avec générale le lundi 25 juin

Là aussi, nos recherches sont pour l'instant encore en cours et la taille du plateau requise nous empêche de faire appel à des lieux comme la Salle Gaveau ou le Théâtre Bobino qui nous ont déjà accueillis.

Ont été contactés :

- meilleure option St Eustache (RV le 28/11)
- réponses négatives : les Bouffes du Nord, la Salle Pleyel (qui n'accueille plus de concert classique car associée à la Philharmonie), Carré Sylvia Montfort
- auditorium de la nouvelle cathédrale orthodoxe trop petit
- réponses prix et dates à négocier :
 - Cirque d'Hiver 15000 € ajouter régie son lumières RV 5/12 16h
 - Salle Wagram 28000 € régie son et lumières inclus
 - Grand auditorium de Radio France 40000 € le reste non inclus compter 12K de plus
 - Studio 104 Radio France 20000 € le reste non inclus compter 10K de plus
- pas de réponse : Trianon (Porte de la Chapelle), Th de la Ménagerie, Th du Rond-Point.

Autre possibilité CRR via Joachim 330 places sur 2 dates ?

Un appel est réitéré : ceux d'entre vous qui auraient un contact privilégié dans un établissement avec un plateau apte à recevoir 90 choristes, 4 pianos, 6 percussionnistes, 4 solistes et 9 danseurs, et un public de 300 places (1^{er} concert) ou 500 (Paris) sont plus que bienvenus pour donner un coup de main.

Le mix lieux/dates de concert et conditionne tout le reste dont on a déjà parlé : contractualisation avec les instrumentistes et solistes, locations d'instruments, de praticables et le reste.

Nous terminerons la saison par un dîner le lundi 2 juillet avec vos petits plats (ou jeudi 28 juin si on peut).

4- QUESTIONS ET SUJETS DIVERS

Flash-back sur nos ventes à la Trinité : 200 places de moins qu'en 2016 ont été vendues mais le Plafond de la Chapelle Sixtine avait bénéficié d'une grande attractivité, assorti d'une projection et auréolé de son originalité et de sa rareté. Néanmoins les préventes ont démarré très tard, peut-être parce que les choristes ne se sont sentis prêts qu'au dernier moment, peut-être déstabilisés par la billetterie sur internet. Envoyer le texte teaser est très utile et fournir le programme peut booster les ventes, à envoyer le plus tôt possible.

NB : le prix des billets (prix moyen 22,25€) est largement comparable à celui « du marché parisien du concert amateur ». Nous avons eu 6 000€ de déficit sur ce concert, conforme aux années précédentes. Pour le rentabiliser, il aurait fallu vendre les places 15 euros plus cher (toutes catégories) ou 250 places de plus.

Comme à chaque AG, les choristes regrettent que nous ne « rentabilisions » pas les programmes travaillés par plus de prestations. Pour des raisons essentiellement de budget, mais aussi de charge organisationnelle, cela est malheureusement tout à fait impossible. On évoque aussi un « fonds de commerce » d'œuvres, ce n'est pas simple compte-tenu du turn-over des choristes et de l'intensité du travail standard de la saison.

Billetterie internet : a été appréciée, en particulier en ce qui concerne les facilités d'encaissement, et la fluidité des entrées, bien que parfois le flashage était un peu long (prévoir de la lumière si lieu sombre).

Par ailleurs, afin de savoir qui, parmi le public, vient sur la recommandation d'un membre du chœur de Meudon, ou de sa propre initiative, nous ajouterons la question sur Billetweb.

Le paiement des adhésions via ce moyen semble aussi avoir donné toute satisfaction et n'a pas empêché certains de procéder à un don : 15 personnes ont fait un versement supérieur à la cotisation, à hauteur de 720 euros. Nous remercions les donateurs et rappelons qu'au-delà de la cotisation, les surplus peuvent être déduits des impôts au titre des dons à notre Association, reconnue d'intérêt général.

Fichiers audio : ceux de Borodine et la moitié des Sviridov (réalisés par Adam) sont en ligne. Stravinsky a été demandé à l'extérieur moyennant un coût important. L'Assemblée, consultée, accepte le principe que chaque choriste demandeur de tels fichiers paye une participation symbolique de 5 euros chacun. Par ailleurs l'enregistrement des paroles russes est disponible (Mme Tardy), bientôt posté sur le site.

Solfège : Monique Courmont organise des cours débutants ou intermédiaires (une douzaine de choristes !)

Dossier de demande de subvention : réponse attendue en février 2018. Nous espérons rester à notre niveau actuel (3800 + 1000 de subvention exceptionnelle venue en quelque sorte remplacer la subvention du CG92 supprimée il y a 2 ans). Comme toujours, nous devons joindre les comptes et projets approuvés par l'Assemblée Générale de l'Association, donc ceux validés à l'AG de novembre 2016.

A noter que nous avons reçu de Monsieur Denis Larghero, nouvellement élu Maire de Meudon, l'assurance de son amitié en souvenir de (je cite) « toutes ces années de collaboration, émaillées de moments forts et d'anniversaires ! » Et il conclut : « J'attends avec impatience les prochaines productions du Chœur de Meudon pour lui témoigner ma fidélité ;-) ».

Recherche de mécénat/sponsoring : sujet qui revient cycliquement, nous sommes prêts à préparer un dossier de projet si vous avez un potentiel mécène à adresser.

Adhésion à un groupement de chorales : nous sommes à l'écoute de vos suggestions/arguments.

Partenariat avec le CAC/Doisneau : des tarifs très intéressants nous sont proposés toute l'année (M Hérard).

Rappels : sur le **site** www.choeurde-meudon.fr on trouve historique, albums photos, les affiches, les rares extraits audio/vidéo car les professionnels n'aiment pas, et dans le coin des choristes des informations pratiques telles que l'agenda, les programmes distribués, les fichiers de travail.

Sur le **blog** choeurde-meudon.canalblog.com chacun peut déposer ses annonces, bons plans et tout ce qui peut intéresser la communauté → le mode opératoire pour publier indiqué sur le site onglet « coin des choristes »
Visitez aussi notre page Facebook, partagez sur notre compte Twitter : @ChoeurdeMeudon, et consultez toutes nos photos haute définition sur notre page flickr.

5 – COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – ELECTIONS

Les Conseillers élus en 2014 sont automatiquement sortants, soit Brigitte Sins et Laurence Plantefève.

Nouvelle candidate : Viviane Silberstein qui a fait acte de candidature en quelques mots.

L'assemblée a procédé à un vote à bulletins secrets.

Votes exprimés : 80 (sur 95 adhérents, soit une représentativité de 84% des adhérents)

Ont obtenu et sont élues au Conseil :

Laurence PLANTEFEVE : 77 voix Viviane SILBERSTEIN : 80 voix Brigitte SINS : 79 voix

Ont quitté le chœur et donc le Conseil : Françoise BRAY et Pierre SOLAL que nous remercions vivement.

La séance a été joyeusement clôturée par une coupe de champagne.

Complément : ELECTION ANNUELLE DU BUREAU

Selon nos statuts, le Bureau (au moins un Président, Trésorier, Secrétaire) doit être élu chaque année.

Le Conseil d'Administration constitué à l'AG s'est réuni le 27 novembre pour voter et a élu :

Thérèse BORIS au poste de Vice-Présidente

Brigitte SINS au poste de Trésorière

Christine PERRIN au poste de Présidente

Nicolas TRINQUAND au poste de Secrétaire

REMERCIEMENTS

Au-delà du temps non négligeable consacré par le Conseil au bon fonctionnement de notre groupe, lors de nombreux moments de notre vie associative toutes les bonnes volontés et aides sont nécessaires et précieuses et nous les remercions chaleureusement.

Nous remercions la Municipalité et tenons à lui exprimer l'importance de son indispensable soutien financier et amical qui est vital pour la pérennité de notre association. C'est pour ses membres un encouragement à poursuivre le travail de qualité des manifestations que nous donnons périodiquement et pouvoir ainsi étendre notre participation au rayonnement culturel de la Ville, dans et hors les murs.